

ASPAL

Association de parents d'élèves du lycée de Petite Terre

Assemblée générale **des parents d'élèves du lycée de Petite Terre** 17 septembre 2016

Le Président sortant Dominique MAROT ouvre la séance à 10h30 et remercie les parents présents. Toutes les présentations et les échanges sont traduits en français et shimaoré.

Le Président présente les membres actifs de l'ASPAL et la permanente de l'association aux nouveaux parents.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Présentation de l'ASPAL et de ses activités
- Election du conseil d'administration de l'ASPAL (en vue de l'élection du président, vice-président, trésorier, secrétaire)
- Optionnel : changement de siège social (si changement de Président)
- Recrutement d'un second permanent en contrat emploi d'avenir
- Approbation des candidatures ASPAL pour l'élection au conseil d'administration du lycée
- Désignation des candidats ASPAL pour représenter les parents aux conseils de classe
- Information sur le projet 3D soutenu par l'ASPAL
- Questions diverses

1. Présentation de l'ASPAL et de ses activités

L'ASPAL, après une période de « sommeil », a été réactivée en septembre 2011 par un groupe de parents d'élèves dynamiques et motivés. Son rôle est de défendre les intérêts des élèves et de leurs parents, d'informer les familles sur la vie scolaire et de représenter les parents d'élèves en participant au Conseil d'administration du lycée et aux conseils de classe.

L'ASPAL Petite Terre est une association loi 1901, dirigée par un Conseil d'administration composé de **13 membres élus** au maximum.

Cette équipe se veut aussi représentative que possible des familles des élèves scolarisés au lycée et met tout en œuvre pour permettre à tous les parents d'être écoutés. Les réunions se tiennent par exemple en français et en shimaoré avec traduction, pour permettre à tous de s'exprimer et de se comprendre.

L'ASPAL relaie régulièrement auprès des institutions les demandes des parents pour améliorer les conditions de scolarité et d'études des élèves.

L'ASPAL Petite Terre assure la gestion des manuels scolaires, avec pour objectif que tous les élèves puissent disposer des manuels dès la rentrée et jusqu'à la fin des examens. Ce projet est financé par le Conseil général et les familles.

Le recrutement de notre premier agent permanent il y a quelques semaines ouvre de **nouvelles perspectives en matière de projets et services aux familles.**

Le Président demande s'il y a des questions. Les nouveaux parents souhaitent être informés quand l'ASPAL a besoin d'aide pour pouvoir se mobiliser.

2. Election du Conseil d'administration de l'association

Le Conseil d'administration pour l'année 2015-2016 était composé de :

Membres du CA	Fonction
M. MAROT Dominique	Président
Mme YOUSOUF Binty	Vice-présidente
M. HALIDI Rahim	Trésorier
Mme KAAMBI Daniella	Vice-trésorière
Mme PERRON Cécile	Secrétaire
Mme MADI OUSSENI Moinahouri	Vice-secrétaire
Mme ABDALLAH Hadjara	Conseiller
Mme CHADHOULI Marie-Suzanne	Conseiller
M. ADAMOUE Amada	Conseiller
M. CHARAFOUDINE Mohamed	Conseiller
M. HACHIM Ismael	Conseiller
M. PICOT Didier	Conseiller
M. RAMIANDASON Gabriel	Conseiller

MMmes ABDALLAH et PERRON et MM. PICOT et HALIDI ont confirmé leur candidature au Conseil d'administration.

Mme MADI OUSSENI et M. MAROT n'ayant plus d'enfant scolarisé au lycée, ne peuvent plus être membre de l'association. **Mme KAAMBI** ne souhaite plus être conseillère.

Tous les autres conseillers n'ayant pas confirmé leur souhait de le rester sont considérés comme sortants.

Le Président lance un appel à candidatures.

13 membres se déclarent candidats pour siéger au Conseil d'administration de l'association :

Mme ABDALLAH Hadjara
Mme ABDALLAH DJAHA Sarah
Mme HACHIM Siti
Mme KAAMBI Mariame
Mme MDOGO Christine
Mme MOUHIDINE Faouzati
Mme PERRON Cécile
Mme SCHULER Nathalie
M. HALIDI Abdourrahman
M. HALIDI Rahim
M. HOUMADI MZE Siradj
M. MOHAMED Ibrahim
M. PICOT Didier

Le Président soumet ces candidatures au vote. Les 13 candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président interrompt la séance pour que les membres du Conseil d'administration élisent le Bureau.

Les membres du Conseil d'administration ont élu, à l'unanimité :

M. HALIDI Rahim, président
M. MOHAMED Ibrahim, vice-président
Mme PERRON Cécile, secrétaire
Mme Sarah ABDALLAH DJAHA, vice-secrétaire
M. HALIDI Abdourrahman, trésorier
M. HOUMADI MZE Siradj, vice-trésorier

Le Conseil d'administration mandate le Président, le Trésorier et la Secrétaire pour effectuer toutes les démarches administratives utiles.

Le nouveau Président, Rahim HALIDI, prend la présidence de la suite de la séance.

3. Changement de siège social

Le siège social était le domicile de l'ancien président. Il est nécessaire de le modifier.

Nouveau siège social : 18 rue Four à Chaux – 97615 LABATTOIR

Le nouveau siège social est adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'administration mandate le Président, le Trésorier et la Secrétaire pour effectuer toutes les démarches administratives utiles.

4. Recrutement d'un second permanent en emploi d'avenir

Par manque de bénévoles, l'association a recours à la main d'œuvre de Tifaki Hazi pour la gestion des manuels scolaires. Cette solution a l'avantage de la flexibilité et de l'efficacité. Le coût est cependant très élevé.

C'est pourquoi il a été décidé d'embaucher Kalat mais une seconde personne serait nécessaire pour la gestion des manuels scolaires et assurer la mise en œuvre des nouveaux projets de l'association.

Il est soumis au vote de l'Assemblée générale de missionner le Bureau pour étudier et, le cas échéant, finaliser le recrutement correspondant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Désignation des candidats ASPAL pour l'élection au conseil d'administration

L'ASPAL présente Chaque année une liste de représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration du lycée ; cette liste a jusqu'à présent été élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

En vue de ces élections, l'ASPAL doit constituer une nouvelle liste. Il faut 5 titulaires et 5 suppléants.

Le Président souligne qu'il est essentiel que ces parents soient prêts à s'investir et donc à participer effectivement aux réunions auxquelles ils sont conviés et aux réunions internes à l'ASPAL, préparatoires préalables aux réunions officielles, ainsi qu'à rendre compte aux autres parents des échanges qui se sont tenus en réunion. Ils devront notamment s'organiser entre eux pour assurer la mise sous pli du matériel de vote et la tenue du bureau de vote.

Le Président lance un appel à candidatures. 10 membres sont candidats.

- 1 M. HALIDI Abdourrahman
- 2 Mme ABDALLAH Hadjara
- 3 M. PICOT Didier
- 4 Mme COLO Djaouria
- 5 M. DJIGO Ousmane
- 6 M. HALIDI Rahim
- 7 M. IBRAHIM Mohamed
- 8 Mme MOUHIDINE Faouzati
- 9 Mme ABDOULLAHI Routoubati
- 10 M. COMBO Abdou

Cette liste de candidats est adoptée à l'unanimité.

AdR

6. Désignation des candidats ASPAL pour représenter les parents aux conseils de classe

Le Président rappelle que les délégués des parents d'élèves aux conseils de classe sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections et ils sont désignés par le chef d'établissement compte tenu des résultats de ces élections.

Les parents souhaitant être délégués doivent donc être présentés par l'ASPAL.

Comme les représentants des parents d'élèves au conseil d'administration, les délégués s'engagent à participer aux conseils de classe (3 par an) et à établir un compte rendu après chaque conseil de classe et à l'adresser à la secrétaire de l'ASPAL qui le transmettra à l'administration du lycée en vue d'une distribution aux parents de la classe concernée, et le mettre en ligne sur le blog et la page Facebook de l'ASPAL.

L'ASPAL met des modèles de compte rendu à disposition des parents délégués et la secrétaire peut transcrire en toute discrétion un compte rendu fait par oral par les parents ayant des difficultés à rédiger en français.

Les candidats s'inscrivent sur les listes prévues à cet effet.

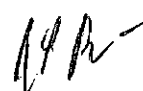
7. Information sur le projet 3D soutenu par l'ASPAL

M. BOSSER, professeur de mathématiques du lycée, présente le projet 3D, dont il est à l'initiative avec M. MONNET, professeur de physique. M. VIGOT participera aussi au projet.

Le projet comporte plusieurs composantes :

- **Classe mobile** avec une quarantaine de « phablettes » (intermédiaire entre un téléphone et une tablette). Ces phablettes seront à disposition des professeurs, avec un routeur wifi qui permettra d'avoir internet dans la classe. Cela permettra de travailler dans n'importe quelle salle. On peut installer des logiciels pour diverses applications pédagogiques.
- **Réalité virtuelle** : dans un casque, on insère la tablette, ce qui permet de voir des films en 3 dimensions, et de découvrir la réalité augmentée.
- **Club 3D** : il sera ouvert aux élèves volontaires et animé par trois professeurs. Le but est de faire connaître aux élèves tout ce qui tourne autour de la 3D : imprimante et scanner 3D. Les élèves seront formés aux logiciels pour concevoir les objets qu'ils vont fabriquer. L'objectif est ouvrir un laboratoire de fabrication (FABLAB) au lycée, qui sera ouvert à tous les clients pour fabriquer des petites pièces.

M. BOSSER remercie l'ASPAL pour l'accompagnement de ce projet et demande s'il y a des questions.



Les parents demandent si le projet va concerner toutes les classes. M. BOSSER confirme que le matériel sera à disposition de tous les enseignants, donc potentiellement, toutes les classes peuvent en disposer. Au début ce seront surtout les classes qui ont les professeurs porteurs du projet mais ensuite, ceux-ci vont essayer de sensibiliser et former d'autres professeurs pour qu'ils en fassent aussi profiter leurs élèves.

Les parents demandent des précisions sur le 3D. M. BOSSER explique qu'on utilise un logiciel pour concevoir les pièces ou un scanner 3D, pour reproduire un objet.

Les parents demandent si c'est une option qui sera évaluée. M. BOSSER indique que non : c'est une opportunité d'enrichir la culture personnelle que les élèves pourront valoriser dans leur parcours. C'est un club, ce sera pour les volontaires.

Enfin les parents demandent quand cela va démarrer. M. BOSSER répond que cela commence la semaine prochaine. Il y aura des affiches et un petit papier circulera.

8. Questions diverses

- Un parent signale que des élèves s'endorment en classe et estime qu'il s'agit probablement d'élèves n'ont pas assez à manger, car certains n'aiment pas la collation. Il propose de demander un changement de prestataire.

Le Président répond que la collation a fait l'objet d'un appel d'offres, et qu'une seule entreprise a répondu. Donc on n'a pas le choix. Il ajoute qu'il existe un projet de cantine scolaire.

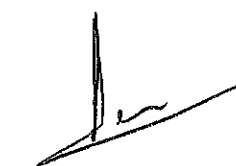
Il suggère de proposer au lycée d'offrir la possibilité d'acheter une collation plus chère mais plus consistante.

- Un parent signale que lorsque des élèves arrivent en retard, certains peuvent entrer, d'autres pas.

Le Président informe les parents d'un renforcement des contrôles au niveau des entrées au lycée depuis la rentrée. Il indique qu'il va se renseigner pour savoir comment c'est organisé.

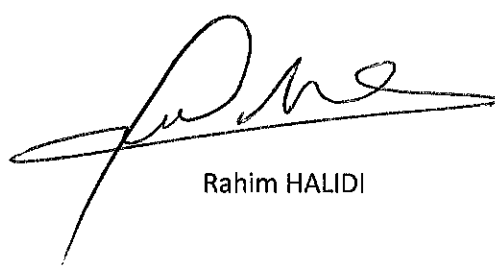
La séance est close à 12h00.

La secrétaire,



Cécile PERRON

Le Président,



Rahim HALIDI